**PRÉSENTS :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Parents**Chantal MorinJennifer LaperleJessica PhippsIsabelle RenaudMarie-Lyne BernardKarine Lambert**Conseil des élèves** (élèves 5e secondaire)~~Anae Lambert~~Yazen Ben Ayad |  **Enseignants**~~Benoit Bergeron~~~~Stéphanie Hamel~~Caroline Bilodeau-Cloutier~~Patrick Lepage~~**Soutien professionnel**Annie CôtéVacant**Représentant(s) de la communauté**Aucun |

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Madame Caroline Lefebvre, directrice

**SONT ABSENTS :**

Anae Lambert, Benoit Bergeron, Stéphanie Hamel, Patrick Lepage

1. **Ouverture de la réunion / vérification du quorum**

18h35 ouverture de la réunion. Le quorum est atteint.

1. **Lecture et adoption de l’ordre du jour**
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l’ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 22 octobre 2024
5. Parole au public
6. Document de régie interne (adoption)
7. Avis du CÉ (décision)
8. Sorties éducatives et activités spéciales (approbation)
9. Budget (information, **approbation**)¸
	1. Surplus et déficit 2023-2024
	2. Budget école 2024-2025
	3. Résolutions
10. Consultation du CÉ pour la détermination des critères de sélection d’une direction d’établissement

 (consultation)

1. Points d’information/rapports
	1. Direction
	2. Personnel de l’école (enseignants et personnel de soutien)
	3. Élèves
	4. Représentant du comité de parents
	5. OPP
2. Levée de la réunion

PROPOSÉ PAR : Mme Jennifer Laperle

APPROUVÉ À L’UNANIMITÉ

1. **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion**

Le procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2024 est adopté avec les modifications proposées par les membres-parents.

Proposé par :  Mme Karine Lambert

Appuyé par : Mme Caroline Bilodeau-Cloutier

1. **Parole au public**

Aucun

**Régie interne**
Modification : Une proposition de précision dans la Régie interne est amenée. L’envoi de l’ordre du jour **7 jours** en avance, pour prendre connaissance des documents de manière optimale. (Dans la mesure du possible. Il est possible que le délai de 7 jours ne soit pas respecté en cas d’urgence). La précision concerne la section 10.4 Ordre du jour : on peut ajouter seulement des points d’informations à l’ordre du jour de la rencontre. Si les gens souhaitent soumettre des points de décision, ils doivent en faire la demande et l’envoi à la présidente et la direction avant la rencontre. La raison de cette précision est de permettre de vérifier au préalable si le sujet a à être traité en CÉ et accorder, s’il y a lieu, le temps nécessaire dans l’ordre du jour.

Envoi d’un courriel avec la régie interne modifiée à tous les membres du CÉ.

PROPOSÉ PAR : Mme Karine Lambert

APPUYÉ PAR : Mme Marie-Lyne Bernard

1. **Avis du CÉ**

Discussion de l’avis sur la lettre. Suite aux vérifications, 2 actions sont possibles.

* Le CÉ prend la décision d’émettre un avis qui ne peut être le transfert de la lettre tel quel. L’avis doit parler de préoccupation de nos élèves et de notre école. Si tel est le cas, il est proposé qu’un comité soit formé pour rédiger l’avis.
* Les gens se prononcent individuellement et décident s’ils apposent leur signature à la lettre d’un point de vue personnel.
* Il est proposé de reporter la prise de décision au prochain CÉ.

PROPOSÉ PAR : Mme Caroline Bilodeau

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Morin

1. Sorties et activités éducatives

Demande de sortie pour voyage pour les secondaires 4 (Toronto) et 5 (New York). Nous sommes encore à l’étape de cueillette d’information (nombre suffisant d’élèves et d’accompagnateurs). À suivre.

Demande des élèves du conseil étudiant pour une modification d’horaire et une dérogation au code de vie pour la journée du 20 décembre 2024.

* Les élèves du conseil sont en démarche pour une demande d’une journée pyjama pour la dernière journée de classe avant le congé des fêtes. Suite aux débordements de la journée d’Halloween, il est attendu qu’il faudra mieux encadrer les tenues vestimentaires par des consignes et un message clair en plus d’un encadrement plus serré.
* Les membres sont favorables à cette demande.

PROPOSÉ PAR : Yazen Ben Ayad

APPUYÉ PAR : Mme Caroline Bilodeau

1. Budget
	1. Surplus et déficit 2023-2024

Présentation de la direction du document « surplus et déficit ». Budget plus serré pour l’année 2024-2025, car on nous avons eu un déficit de 68 000$ dans le budget parascolaire. Habituellement, il y avait un soutien « inter-écoles» qui aurait pu couvrir le déficit cependant, cela n’a pas été possible à la fin de l’année 2023-2024. Le déficit doit donc être absorbé cette année dans la même enveloppe budgétaire.

.

* 1. Budget école 2024-202
	2. Résolutions

Don PC de 15 000$ pour « le projet Art culinaire »,

Le CÉ autorise d’emblée l’utilisation du don de 15 000$ (demande à la fondation le choix du Président) pour le projet d’art culinaire.

Utilisation du budget de fonctionnement du CÉ de 400$ : Plusieurs propositions sont émises : Brunch entre parents-bénévoles, donner une partie du budget aux enseignants, finissants ou autres.

Finalement, il est proposé de faire un souper de Noël pour notre rencontre de décembre en commandant du poulet. On prévoit utiliser la moitié du budget soit autour de 200$.

Proposition : Par Madame Jessica Phipps

Appuyé par : Madame Chantal Morin

Projets des finissants :

 Plusieurs dépenses sont prévues pour les finissants et cela peut représenter un coût assez élevé : Chandails à capuche, albums et bal de finissants. Nous cherchons à maintenir les prix le plus bas possible et verrons avec les élèves de secondaire 5 à trouver des sources de financement variées qui permettront de diminuer la facture des élèves.

 PROPOSÉ PAR : Mme Chantal Morin

 APPUYÉ PAR : Mme Jennifer Laperle

1. Consultation du CÉ pour la détermination des critères de sélection d’une direction d’établissement

(consultation)

Lecture du document de consultation et choix sur la valeur de chacun des critères de manière collective. Le formulaire sera rempli en ligne par la présidente et envoyé au centre de service scolaire.

 PROPOSÉ PAR : Mme Jessica Shipps

 APPUYÉ PAR : Mme Jennifer Laperle

1. Points d’information/rapports
	1. Direction
	2. Personnel de l’école (enseignants et personnel de soutien)
	3. Élèves
	4. Représentant du comité de parents
	5. OPP - rencontre le **4** décembre 18h30
2. **Varia – Points divers**

Aucun

1. **Levée de la réunion**

 Levée de la réunion à 8h40.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Présidente** |  | **Directrice** |